

<b>Epreuve pratique</b>	<b>Durée de 32 minutes.</b>
→	
	Conduite en agglomération et hors agglomération.
	Un arrêt de précision.
	Une manœuvre en marche arrière.
	Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule.
	Une question en lien avec la sécurité routière.
	Une question de premiers secours.

Lieu examen :

Centre Examen  
PARCAY MESLAY

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de **15 ans**.  
\* Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.

**Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site :**  
[www.auto-ecole-st-cyr-fondettes.com](http://www.auto-ecole-st-cyr-fondettes.com)

ainsi que  
**Le programme de formation**  
**Le référentiel R.E.M.C**  
**La matrice G.D.E.**

**Auto-Ecole Fondettes**  
*Le permis en tête*

38, rue Eugène Guoin  
37230 FONDETTES

Tél : 02 47 42 14 61  
Agrément n° E 08 037 31 650  
Siret 502 403 587 00012  
[www.auto-ecole-st-cyr-fondettes.com](http://www.auto-ecole-st-cyr-fondettes.com)  
[auto.ecole.saint.cyr@gmail.com](mailto:auto.ecole.saint.cyr@gmail.com)



**Auto-Ecole Saint Cyr**  
*L'envie de conduire*

103, avenue de la République  
37540 SAINT CYR SUR LOIRE

Tél : 02 47 54 01 69  
Agrément n° E 08 037 31 660  
Siret 502 403 587 00020

## PERMIS VOITURE mode d'emploi

Votre auto-école vous informe sur le permis.  
Quelles formations ?  
A quel âge ?  
Pour quels coûts ?  
Quels programmes de formation ?  
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Plusieurs filières possibles

	Apprentissage Anticipé de la Conduite AAC	Conduite supervisée	B traditionnel boîte manuelle B	78 : boîte automatique B
À partir de :	15 ans	18 ans	18 ans	18 ans
Formation pratique minimum				
Durée du permis probatoire	20 heures 2 ans	20 heures 3 ans	20 heures 3 ans	13 heures 3 ans

### AAC

- Un rendez-vous préalable
- Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée
- Au moins 2 rendez-vous pédagogiques

### Conduite supervisée

- Un rendez-vous préalable

## La formation théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code de la route peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via internet.

La formation théorique porte sur :

- . Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- . Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, etc.
- . La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- . Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécialités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- . La réglementation générale : le transport d'un documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- . Les gestes de premier secours.
- . Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- . Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- . Les équipements de sécurité des véhicules.
- . Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

<b>Epreuve du code (ETG)</b>	40 questions dont 4 en vidéo minimum 35 bonnes réponses .
→	Valable 5 ans ou 5 épreuves

## La formation pratique :

Se former dans la durée La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :  
Séquence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

Séquence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Séquence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Séquence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants de la matrice GDE : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail... , l'auto-évaluation.

### Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

### Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

### Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

### Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique